

LA COMMISSION DE VENISE

La Commission européenne pour la démocratie par le droit, connue également sous le nom de Commission de Venise, a été créée en 1990 sous la forme d'un Accord partiel du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un organe consultatif qui coopère avec les Etats membres du Conseil de l'Europe et les Etats non membres. Elle se compose d'experts indépendants dans les domaines du droit et de la science politique, dont les tâches principales sont les suivantes:

- aider les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale à créer de nouvelles infrastructures politiques et juridiques;

- renforcer les structures démocratiques existantes;

- promouvoir et consolider les principes et les institutions qui sont l'essence d'une vraie démocratie.

Les activités de la Commission de Venise comprennent, entre autres, des recherches, des séminaires et des avis juridiques sur des questions comme les réformes constitutionnelles, les lois électorales, la protection des minorités, ainsi que la collecte et la diffusion de la jurisprudence des cours constitutionnelles et autres cours sur des questions de droit constitutionnel.

SOMMAIRE

Afrique du Sud	177	«L'ex-République yougoslave de Macédoine» ..	259
Albanie	183	Lettonie	262
Allemagne	183	Liechtenstein	268
Argentine	198	Lituanie	269
Arménie	203	Malte	270
Autriche	205	Moldova	274
Belgique	208	Norvège	275
Bosnie et Herzégovine	212	Pays-Bas	276
Bulgarie	214	Pologne	292
Canada	216	Portugal	298
Chypre	216	République tchèque	300
Croatie	217	Roumanie	308
Danemark	217	Russie	317
Espagne	218	Slovaquie	324
Estonie	225	Slovénie	329
États-Unis d'Amérique	228	Suède	334
Finlande	233	Suisse	334
France	233	Turquie	339
Géorgie	237	Ukraine	339
Grèce	238	Cour de justice des Communautés européennes ..	340
Hongrie	241	Cour européenne des Droits de l'Homme	340
Irlande	245	Autres juridictions	349
Italie	254	Thésaurus systématique	351
		Index alphabétique	365

Bulletin

de jurisprudence constitutionnelle

Edition
1998 **2**

Commission de Venise



Council of Europe
Conseil de l'Europe



in

© 1998. Tous droits réservés par l'Union européenne. L'Union européenne est représentée par son gouvernement.